

Programme BCI

Bureau de Coopération Interuniversitaire



Dans le cadre du programme d'échange BCI (Bureau de Coopération Interuniversitaire), les étudiants inscrits dans un établissement universitaire québécois ont la possibilité d'effectuer une partie de leurs études à l'Université de Pau et des Pays de l'Adour.

Demande de participation - candidature

Voici les démarches à accomplir si vous souhaitez nous faire parvenir votre candidature par le biais de ce programme. Pour toute demande de renseignements, n'hésitez pas à nous contacter par e-mail à l'adresse suivante :

incoming-students@univ-pau.fr

Etape 1. Remplir le formulaire de demande de participation BCI

[Programme d'Echanges Etudiants \(Pée\)](#) |

Etape 2. Consulter les offres de formation afin de choisir les enseignements que vous voudrez suivre [Catalogue de formation](#)

Etape 3. Envoi des dossiers

Les dossiers sont envoyés par le service des Relations Internationales de votre université le 15 mars au plus tard à l'adresse e-mail suivante : incoming-students@univ-pau.fr



ou par la poste (l'envoi par e-mail est préférable) :

Université de Pau et des Pays de l'Adour
Service des Relations Internationales
A l'attention du responsable BCI
Avenue de l'université - BP 576
64012 Pau cedex
FRANCE

Le Service des Relations Internationales de l'UPPA vous informera des suites données à votre candidature.

Préparer votre arrivée en France

Assurance maladie - Couverture sociale

Les étudiants de nationalité québécoise bénéficient d'une entente de réciprocité en matière de sécurité sociale. A votre arrivée, vous devrez obligatoirement présenter le formulaire SE-401-Q-106 dûment rempli et tamponné.

Avant votre départ, n'oubliez pas d'effectuer les démarches pour bénéficier de l'assurance maladie en France.

Enfin, il est recommandé de souscrire avant votre départ, une assurance santé complémentaire couvrant les frais médicaux, l'hospitalisation et le rapatriement.

A votre arrivée en France

Dès votre arrivée, selon le lieu de votre mobilité d'études, vous devrez vous présenter :

- au service des Relations Internationales sur le campus universitaire à Pau
- ou bien au service de la scolarité à Bayonne ou à Mont de Marsan ou à Tarbes

Vous rencontrerez ensuite votre enseignant responsable à l'Université et procéderez à votre inscription administrative et pédagogique.